

EPE - Algérie Télécom - Spa
NIF : 000216001808337
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa
Adresse : ZONE URBAINE N° 01 Tébessa

AVIS DE CONSULTATION
N° 01/AT/DOT12/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa lance un avis de consultation pour :
MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION, D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION POUR LES SITES RATTACHES A LA DOT DE TEBESSA

- Lot 01 : AMENAGEMENT CMP OUEZZA**
- Lot 02 : AMENAGEMENT CMP TEBESSA 01**
- Lot 03 : AMENAGEMENT CMP TEBESSA 02**
- Lot 04 : AMENAGEMENT PP DJORF**
- Lot 05 : AMENAGEMENT CT TEBESSA**
- Lot 06 : REFECTION ETANCHEITE COMPLEXE BIR EL ATER**

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le présent cahier des charges s'adresse exclusivement aux Bureaux d'Études, publics ou privés, disposant de références professionnelles dans le domaine des études et du suivi des projets de construction, d'aménagement ou de travaux de génie civil, quel que soit le lot concerné, et ayant des capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du contrat.

Pour être éligibles, les Bureaux d'Études doivent obligatoirement fournir dans leur dossier de soumission :

- Une copie de l'agrément validé du Bureau d'Études, délivré par l'autorité compétente et l'autorisant à exercer dans le domaine concerné ;
- Les trois (03) dernières mises à jour de l'Ordre des Architectes, attestant de la régularité de la situation professionnelle.

NB : Toute soumission ne comportant pas ces documents ou ne satisfaisant pas aux conditions susmentionnées sera déclarée non éligible.

Les représentants des sociétés et les bureaux d'études intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGÉRIE TELECOM
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa
Département Achats et Logistique
Adresse : ZONE URBAINE N° 01 Tébessa

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de **deux mille dinars (2 000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° 001004910300000113/87.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **dossier administratif** »
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **offre technique** »

EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tébessa

Adresse : ZONE URBAINE N° 01 Tébessa

- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **offre financière** »

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 01/AT/DOT12/2026

**(MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX D'EXTENSION, D'AMENAGEMENT
ET DE REHABILITATION POUR LES SITES RATTACHES A LA DOT DE TEBESSA)**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.